

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 - 211704218 - 20170126-CM2017_001-DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le 30/01/2017

RAPPORT DE PRESENTATION

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

I – Analyse de la situation de 2016 :

1) Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement connaissent une baisse globale de l'ordre de 3,3% par rapport à l'exercice 2015 qui se décompose ainsi qu'il suit :

Au chapitre 011 - Dépenses de charges courantes. Diminution de 67 000 € en 2016 en raison de la renégociation des tarifs des fluides (EDF/GDF)

Au chapitre 012 – Charges de personnel. Augmentation de +1,81% du chapitre correspondant à l'augmentation du point de +0.6% au 01 juillet qui n'était pas connue au début de l'année 2016.

Au chapitre 65 - la gestion rigoureuse du budget annexe de l'école de musique et du Budget du SIVU Piscine de la Lande a engendré la baisse de la subvention pour l'Ecole de Musique de 14 850 € et celle de la participation pour le SIVU de 14 000€. Le montant des subventions versées aux associations a également été réduit de 8 000 €.

Au chapitre 66 - La maîtrise de la dette communale permet d'obtenir un ratio d'endettement de 909,23 € par habitant qui devient légèrement inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate et a généré une diminution de 10.000€ des charges d'intérêts. L'objectif est de continuer à maîtriser l'encours de la dette pour l'exercice 2017.

Au chapitre 67 – La subvention versée à l'EPIC connaît une diminution de 70,71%, en raison des évolutions fixées par la loi NOTRe. Cette subvention n'apparaîtra plus en 2017 puisque l'office de tourisme sera une compétence de l'intercommunalité.

Ces différentes économies sur les charges communales font face à la diminution des dotations de l'Etat (4,65% par habitant par rapport à 2015) et à la baisse des revenus des impôts locaux provenant des choix opérés par l'assemblée délibérante de ne pas augmenter des taux et au tassement des assiettes de calcul de ces taxes.

2) Recettes

Les recettes de fonctionnement de la commune connaissent une augmentation globale de 7,13%. Cette hausse est la conséquence directe de la vente du terrain ORPEA (500 000€).

3) Budgets Annexes

Le Budget annexe de l'Ecole de Musique est stable au niveau des dépenses et connaît une augmentation de ses recettes en raison de la variation des tarifs et de l'augmentation du nombre d'élèves dans la structure.

Le Budget Annexe du Port de Ribérou présente un excédent de 14 000 € sur l'exercice 2016.

II - Objectifs pour 2017 :

Les recettes liés à la vente ORPEA et les efforts de maîtrise des dépenses et de la dette permettent à la collectivité de poursuivre ses objectifs d'équipement (augmentation du ratio d'effort d'Equipement par rapport à 2015).

Après la réalisation de la rénovation du gymnase Ravet, la collectivité a engagé la réhabilitation du bâtiment de l'ancien minage qui doit se terminer à l'été 2017.

Les travaux d'aménagement de la place du Général de Gaulle - liaison Thermes /ville seront lancés. La commune sollicitera les aides de l'Etat et des collectivités locales sur cette opération.

Il est également prévu d'effectuer la remise aux normes du restaurant scolaire, ainsi que des gros travaux de couverture de l'école la Seudre.

Une étude est prévue sur le regroupement des services techniques par la réalisation d'opérations foncières.

Une liaison douce va permettre aux randonneurs de longer la Seudre entre Les Chalets et Pompierre. L'activité canoë kayak va être développée sur la Seudre avec l'installation d'une base d'accueil sur le Port de Ribérou.

La collectivité va continuer son programme de remise en état de la voirie, de curage des fossés et d'enfouissement des réseaux.

Il est prévu de lancer un programme sur l'éclairage public pour réaliser des économies d'énergie.

La révision générale du PLU, engagée en 2016, se poursuit avec l'étude du PADD.

Le calendrier d'accessibilité (ADAP) sera poursuivi sur les équipements communaux.

TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N°
017 - 211704218 - 20170126-CM2017_001-DE
Accusé de Réception Préfecture
Reçu le 30/01/2017

ANALYSE

FINANCIERE
